

AVIS SPÉCIAL

Monsieur Daniel Bourdon, maire
Monsieur Denis Ethier, conseiller poste 1
Madame Élane Brière, conseillère poste 2
Madame Isabelle Nadon, conseillère poste 3
Madame Gabrielle Brisebois, conseillère poste 4
Monsieur Yves Desjardins, conseiller poste 5
Madame Isabel Vaillancourt, conseillère poste 6
Monsieur Luc Diotte, conseiller d'agglomération

Mesdames, Messieurs,

AVIS vous est donné, par la soussignée, Stéphanie Lelièvre, greffière de la Ville de Mont-Laurier, qu'une séance extraordinaire du conseil d'agglomération de Mont-Laurier est convoquée par monsieur le maire Daniel Bourdon, pour être tenue le 9 septembre 2019 à 19 h 15, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 300, boulevard Albiny-Paquette, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

ORDRE DU JOUR

Parole au conseil

1. Ouverture et constatation de la régularité de la séance
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Première période de questions
4. Approbation du procès-verbal de la séance du 10 juin 2019
5. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET LÉGISLATION**
 - 5.1 Mandat à la municipalité de Ferme-Neuve quant à la demande d'aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale
 - 5.2 Procès-verbal de correction - Règlement numéro A-7-5 relatif à la tenue des séances du conseil d'agglomération de Mont-Laurier
 - 5.3 Mandat à la MRC d'Antoine-Labelle quant à la demande d'aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale
6. **FINANCES**
7. **RESSOURCES HUMAINES**
8. **SÉCURITÉ PUBLIQUE**
 - 8.1 Vente d'un effet désaffecté - Pincés de désincarcération du Service des incendies
9. Deuxième période de questions
10. Levée de la séance

FAIT À MONT-LAURIER, ce 3 septembre 2019.

La greffière,

Stéphanie Lelièvre, avocate